

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice), point(s) de contact : Service Commande Publique, 53 boulevard René Cassin, F - 06200 Nice, Tél : +33 493187589, courriel : Charlotte.durbano@cda-habitat.fr

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cotedazurhabitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_E2tZLZY78h,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Mission de Maîtrise d'oeuvre relative à la construction de 12 logements sociaux environ, et la démolition d'une maison à Théoule sur Mer.

Numéro de référence :

MOE Théoule/mer

II.1.2) Code CPV principal : 71220000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : La présente consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction de 12 logements et la démolition d'une maison à Théoule sur mer. Elle est lancée selon une procédure avec négociation passée en application des articles L.2124-3, R.2124-3 3° et R.2161-12 et suivants du Code de la Commande Publique. La mission de Maîtrise d'oeuvre comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle. Elle comprend les éléments de mission suivants, décrits au CCTP : Mission de base de la tranche ferme : DIA (démolition), ESQ, AVP (APS+APD), PRO, ACT, VISA, DET, AOR. Mission de la tranche optionnelle : OPC. La tranche optionnelle sera affermée sur décision du pouvoir adjudicateur, par un ordre de service.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 180000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Théoule sur mer

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation de maîtrise d'oeuvre porte sur la construction d'environ 12 logements locatifs sociaux, ainsi que la démolition d'une maison sur la commune de Théoule-Sur-Mer. Cette opération a pour objectif de reloger les 12 familles de la résidence « Le Théoule », propriété de Côte d'Azur Habitat, située à moins de 50 m, au coeur du centre-ville de la Commune.

Cette étape déterminante est un préalable indispensable à la mise en oeuvre du futur projet d'aménagement du centre-ville souhaité par la commune.

Le présent projet concerne également la démolition de la maison existante située sur les parcelles de la future opération.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 70

Prix - Pondération : 30

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 180000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Côte d'Azur Habitat restreindra le nombre de candidats admis à présenter une offre initiale : seules 3 candidatures seront retenues, après analyse des dossiers de candidatures.

Il sera fait application des critères de sélection des candidatures objectifs et non discriminatoires (R.2142-15 et suivants du Code de la commande publique), définis comme suit:

1. Capacités professionnelles (références et qualifications appropriées et proportionnées à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution) - 40 %
2. Capacités techniques (moyens humains appropriés et proportionnés à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution) - 40 %
3. Capacités économiques et financières (proportionnées à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution) - 20 %

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Le marché comporte une tranche optionnelle: Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC)

Elle sera affermie sur décision du pouvoir adjudicateur par OS.

Il n'y aura pas d'indemnité de dédit ou d'attente.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : *L'équipe de Maitrise d'OEuvre sera composée a minima d'un Architecte diplômé inscrit à l'Ordre des Architectes (avec attestation de l'Ordre des Architectes, ou équivalent), et d'un ou plusieurs Bureaux d'Études Techniques regroupant les compétences suivantes : Gros OEuvre, Second OEuvre, Thermique, Fluides, Hydrogéologie, Environnement et DD, acoustique pour assurer ses missions.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Capacités professionnelles, techniques et financières.

Pour vérifier que les candidats satisfont aux conditions de participation et conformément à l'arrêté publié au Journal Officiel du 31 mars 2019, les candidats devront fournir les pièces listées ci-après:

*déclaration sur l'honneur : le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

*lettre de candidature : modèle daj dc1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : -une déclaration du candidat : modèle daj dc2 dans sa dernière version en vigueur, ou tout autre document faisant apparaître:

-la déclaration chiffre d'affaires global : (article 2-i 1° de l'arrêté du 22 mars 2019 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses

capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : -la déclaration d'effectifs (article 3-i 3° de l'arrêté du 22 mars 2019): déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Ces effectifs devront différencier le personnel de production d'études, de direction d'exécution et de suivi administratif.

-Liste indiquant le nom et qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques en charge de l'exécution du marché, conformément à l'article R.2142-13 du code de la Commande Publique.

- Certificats de qualification professionnelle ou équivalent : La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, dans les domaines de Gros OEuvre, Second OEuvre, Thermique, Fluides, Hydrogéologie, Environnement et Développement Durable, Acoustique.

- Références principales de services similaires :

La liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, parmi laquelle se trouvera spécifiquement une liste de 6 références maximum réalisées récemment, concernant des constructions neuves de logements collectifs, sur des projets en étude (au minimum avec permis de construire obtenu) en chantier ou réalisés avec une performance énergétique supérieure au niveau RT 2012. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent marché.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 30/10/2023 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouveaulement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La commande en ligne sera utilisée.

La facturation en ligne sera acceptée.

Le paiement en ligne sera utilisé.

VI.3) Informations complémentaires :

Sélection des candidatures:

Côte d'Azur Habitat restreindra le nombre de candidats admis à présenter une offre initiale : seules 3 candidatures seront retenues, après analyse des dossiers de candidatures, et conformément aux mentions indiquées dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution de l'offre:

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants :

Le prix : La note concernant le prix de l'offre sera évaluée pour 30 %

La qualité de l'offre: La qualité de l'offre sera évaluée pour 70% de la note totale, au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique explicatif à fournir :

1-Moyens humains dédiés à l'exécution de la mission et expérience du candidat (20%) :

-Moyens humains de l'équipe de Maîtrise d'oeuvre dédiée (architecte et BET) affectés à la réalisation et à la conception du projet : organigramme avec note d'organisation, CV, diplômes, qualifications et expériences. L'équipe de maîtrise d'oeuvre dédiée à l'opération devra fournir une référence réalisée avec des matériaux bio et géo sourcés, et une référence proposant une conception bio climatique.

2-L'approche globale du projet (40%) :

-Note d'appréhension de l'équipe candidate par rapport au projet : expliquer sa compréhension du programme et des contraintes techniques du site, budgétaire et de planning.

-Note sur l'ambition architecturale, énergétique et environnementale envisagée du projet : expliquer les premières intentions architecturales qui peuvent être accompagnées de croquis à main levée, notamment sur le volet environnemental.

-Note justificative de la cohérence du budget envisagé avec le projet. Mettre en avant des matériaux de construction peu coûteux, bio et géo sourcés, afin de respecter l'enveloppe budgétaire et le planning.

3-Méthodologie et délai de réalisation (10%) :

-Le candidat proposera une optimisation des délais de réalisation des phases de ses missions. Cette optimisation doit être en cohérence avec les moyens humains mis à disposition.

-La méthodologie détaillée des moyens mis en oeuvre pour garantir les délais d'exécution et la qualité de réalisation des travaux, du démarrage des travaux jusqu'à la fin de la GPA et avec une attention particulière sur la levée des réserves. Précisions sur le nombre de visites chantier, en nombre d'heures par semaine, pour la mission DET (y compris la levée des réserves) et la mission OPC.

-La méthodologie concernant le travail en partenariat et la coordination avec les différents intervenants (collectivité, entreprises...).

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises (DCE), documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur : www.achatpublic.com.

En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE ou lors de la remise de son pli (candidature et offre), le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex.

Téléphone: 01 79 06 76 00.

Mail: support@achatpublic.com

En application de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur.

La signature électronique de l'Acte d'Engagement n'est pas exigée au stade du dépôt de l'offre. L'Acte d'Engagement sera uniquement signé, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice - Services des greffes, 18, avenue des Fleurs, F - 06050 Nice, Tél : +33 489978600,

courriel : Grefte.tanice@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA)

REP

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 25 septembre 2023